



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec



Association des directions
générales scolaires du Québec

ADGSQ

UN PLAN DE RATTRAPAGE SCOLAIRE EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

**Mémoire de la Fédération des centres de services
scolaires du Québec et de l'Association des directions
générales scolaires du Québec présenté au ministre de
l'Éducation et à la ministre déléguée à l'Éducation et ministre
responsable de la Condition féminine**

Avril 2021

Publié par La Fédération des centres de services scolaires du Québec

1001, avenue Bégon

Québec (Québec) G1X 3M4

418 651-3220

info@fcssq.quebec

www.fcssq.quebec

Document : 7533

et

L'Association des directions générales scolaires du Québec

3744, rue de l'Impériale

Sherbrooke (Québec) J1N 3S9

info@adgsq.ca

www.adgsq.ca

© Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite au préalable de la FCSSQ et de l'ADGSQ.

Note - Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| TABLE DES MATIÈRES | 3 |
| AVANT-PROPOS | 4 |
| PRINCIPES DE BASE | 5 |
| AXE 1 : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE | 5 |
| AXE 2 : L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES | 7 |
| AXE 3 : LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE | 9 |

AVANT-PROPOS

La **Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)** regroupe les 60 centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral.

Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La Fédération offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, en financement, en transport scolaire, en formation professionnelle, en services éducatifs aux jeunes et aux adultes, ainsi que de la formation. Conjointement avec le ministère de l'Éducation du Québec, la Fédération coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

Dans le respect du principe de toujours considérer les enjeux et les caractéristiques de tous les centres de services scolaires membres dans ses orientations, ses travaux, ses productions et ses représentations, la Fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation et, à cette fin, elle se propose :

- a) de grouper et d'unir les centres de services scolaires;
- b) de prendre toute initiative susceptible de défendre, protéger et développer les intérêts de ses membres et de l'ensemble des centres de services scolaires du Québec;
- c) d'aider à résoudre les différents problèmes d'ordre éducatif, culturel, économique, politique et social qui peuvent se poser pour ses membres.

L'Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) regroupe plus de 170 directions générales et directions générales adjointes qui agissent en complémentarité au sein des centres de services scolaires et des commissions scolaires en tant que leader du système public d'éducation francophone et anglophone au Québec. Premières responsables administratives et éducatives des centres de services scolaires et des commissions scolaires au Québec, les directions générales ont notamment pour mission de mettre en place les conditions pour favoriser la réussite scolaire et la persévérance des élèves.

Ce mémoire fait état de la réaction de la FCSSQ et de l'ADGSQ aux consultations permettant d'identifier les besoins prioritaires afin de tracer les contours de la relance éducative dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Nous tenons à remercier le ministre de l'Éducation et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine de recevoir l'opinion conjointe de la FCSSQ et de l'ADGSQ en cette matière.

PRINCIPES DE BASE

La FCSSQ et l'ADGSQ reconnaissent quelques principes de base communs qu'il importe de considérer dans l'analyse de chacun des axes de ce mémoire :

- La pérennité et la stabilité des services éducatifs au profit de la réussite des élèves;
- Le principe de subsidiarité qui permet aux centres de services scolaires de faire des choix locaux répondant le mieux aux besoins des élèves;
- L'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre avec laquelle les centres de services scolaires doivent composer;
- L'importance d'être partie prenante des réflexions menant au choix des grandes orientations du ministère de l'Éducation;
- Le maintien d'une communication fluide et régulière entre le ministère de l'Éducation (MEQ) et les centres de services scolaires.

AXE 1 : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE

La mise en place de stratégies éducatives probantes et le déploiement d'actions concertées pour assurer la persévérance scolaire et favoriser la réussite éducative des élèves du Québec font consensus.

D'une part, il faut miser sur la fréquence et l'intensité des interventions dans le développement des stratégies de rattrapage, notamment le tutorat. D'autre part, les cours d'été pourraient être conservés pour les élèves du secondaire. Pour les élèves du primaire, des camps pédagogiques permettant de répondre au besoin de développement de certaines compétences de base en littératie et en numératie pourraient s'organiser en collaboration avec les villes, les municipalités ou les organismes partenaires ciblés, tels les IRC en persévérance scolaire.

Dans les milieux, l'accent doit être mis sur les pratiques pédagogiques ayant le plus d'impact sur la réussite. L'effet du travail collaboratif des équipes-écoles (communautés d'apprentissage professionnel) sur la réussite des élèves est démontré : il doit être valorisé et supporté. De plus, l'évaluation des apprentissages

doit être véritablement au service de la réussite de l'élève. Pour ce faire, les évaluations formatives axées sur la rétroaction à l'élève et à ses parents doivent être privilégiées. La situation actuelle s'avère l'occasion d'amorcer une réflexion nationale sur l'évaluation des apprentissages, notamment en contexte d'enseignement à distance. À cet égard, les pratiques gagnantes et les outils pédagogiques développés dans les milieux au cours de la dernière année seront partagés à l'ensemble du réseau, par la FCSSQ.

En ce qui concerne la formation professionnelle et la formation générale des adultes (FP-FGA), il est davantage question de décalage que de rattrapage. Il est donc recommandé de maintenir les laboratoires et les ateliers en tant que services essentiels afin de permettre la diplomation.

Aussi, il nous apparaît important de veiller à l'accélération du développement et de l'actualisation des programmes d'études afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre du marché du travail, notamment au regard du développement de compétences numériques et technologiques. Les délais actuels de mise en œuvre des programmes engendrent des retards sur la formation qualifiante de la main-d'œuvre et, en conséquence, sur le développement économique du Québec.

Dans le contexte où nous partageons la préoccupation que la formation offerte dans nos centres doive absolument répondre aux besoins et au contexte actuel du marché du travail, nous sommes d'avis qu'il importe de s'inspirer des consensus qui ont émergé du *Forum sur la requalification et le rehaussement des compétences de la main d'œuvre*.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des élèves en fonction des particularités de leurs milieux, les centres de services scolaires doivent bénéficier de toute la latitude nécessaire pour assurer des choix répondant aux besoins des élèves. À cet égard, nous convenons que pour atteindre ces objectifs, les centres de services scolaires doivent collaborer à l'élaboration des orientations ministérielles qui permettront la mise en œuvre des stratégies qui favoriseront le déploiement réussi de la stratégie nationale de rattrapage scolaire.

Recommandations – Axe 1 :

- Amorcer une réflexion nationale sur l'évaluation des apprentissages afin de moderniser la politique nationale d'évaluation des apprentissages incluant l'enseignement à distance;
- Bonifier les mesures relatives au déploiement de services complémentaires;
- Miser sur la fréquence et l'intensité des interventions dans le développement des stratégies de rattrapage, notamment le tutorat;
- Poursuivre le développement des compétences numériques des élèves et du personnel enseignant;
- Maintenir des cours d'été au secondaire. Au primaire, offrir des camps pédagogiques en collaboration avec les villes, les municipalités et les organismes partenaires en misant sur la littératie et la numératie;
- Poursuivre le déploiement des communautés d'apprentissage professionnel;
- Maintenir les ateliers et les laboratoires en tant que services essentiels à la réussite en FP et en FGA;
- S'inspirer des consensus émanant du *Forum sur la requalification et le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre*;
- Accélérer le développement et l'actualisation des programmes d'études (DEP et AEP) afin que le MEQ puisse les approuver dans un délai maximal de 18 mois.

AXE 2 : L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

Dans l'optique de développer une vision à moyen terme, la FCSSQ et l'ADGSQ sont d'avis qu'un plan d'action concerté doit être développé et partagé, minimalement pour les deux prochaines années. Un calendrier scolaire modifié en deux étapes avec une pondération ajustée est recommandé afin de maximiser le temps d'enseignement. La passation d'épreuves ministérielles de fin d'année est également suggérée en vue de recueillir des données qui soutiennent l'analyse de l'évolution des élèves ainsi que l'identification de leurs besoins selon le modèle de réponse à l'intervention (RAI). Cependant, une diminution de la pondération accordée à ces épreuves doit être privilégiée. Aussi, l'utilisation de modalités d'évaluation différenciées doit être prévue pour ces épreuves, et ce, afin d'assurer une concordance avec les notions enseignées, selon ce qui sera prescrit dans le plan de rattrapage scolaire.

Par ailleurs, le développement des compétences numériques doit se poursuivre tant pour les enseignants que pour les élèves de tous les services d'enseignement (FGJ-FP-FGA).

Certains services, tels que la francisation, requièrent des adaptations et des accommodements. Il s'avère donc important de bonifier les mesures budgétaires existantes voire même d'ajouter de nouvelles mesures en soutien à l'intégration et au développement des compétences linguistiques des élèves allophones.

En formation professionnelle, des solutions doivent être mises en oeuvre afin de bonifier et soutenir le développement des modèles en ATE et DUAL et afin d'assurer un financement pour la formation de petits groupes.

En ce qui concerne la tâche des enseignants, celle-ci s'est transformée de façon significative en contexte pandémique, plus particulièrement en raison du déploiement des services d'enseignement à distance. Cette situation actuelle, jumelée à la problématique de pénurie de main-d'œuvre, nous incite à recommander la création d'une nouvelle classe d'emploi de type « soutien à la classe ». Malgré la formation collégiale en éducation spécialisée, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un nouveau programme d'études menant à une AEP (sur le modèle de l'AEP en service de garde), permettraient à l'enseignant de consacrer davantage de temps à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves. De fait, certaines tâches pourraient être réalisées par l'aide en soutien à la classe telles : l'organisation matérielle de la classe, la réalisation d'activités ciblées, le soutien informatique, la gestion du 1/3 de temps de plus accordé aux élèves en difficulté, le respect des mesures d'hygiène ou même le soutien à la gestion de classe.

En matière de communication, il nous importe de réitérer l'importance pour les centres de services scolaires d'obtenir rapidement les informations ayant un impact sur l'organisation de la prochaine année scolaire (ex. : bulles classe, transport scolaire, etc.)

Recommandations – Axe 2 :

- Modifier le calendrier scolaire en deux étapes au lieu de trois avec une pondération ajustée;
- Maintenir les épreuves ministérielles de fin d'année en y diminuant la pondération;
- Adapter les évaluations ministérielles de fin d'année aux contenus enseignés (concordance avec le plan de rattrapage scolaire);
- Maintenir et poursuivre le développement des compétences numériques des enseignants et des élèves;
- Bonifier les mesures budgétaires ou ajouter de nouvelles mesures en soutien à l'intégration et développement des compétences linguistiques pour les élèves allophones;
- Mettre en place des mesures visant à bonifier le développement des modèles en ATE et DUAL
- Assurer un financement pour la formation de petits groupes;
- Créer un nouveau corps d'emploi et une nouvelle AEP de type « Soutien à la classe ».

AXE 3 : LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

Suivant de nombreuses recherches, un climat scolaire positif et bienveillant est le fondement même de l'adaptation, de la qualité des apprentissages et de la réussite des élèves. Ainsi, la FCSSQ et l'ADGSQ soulignent l'importance de ce troisième axe qui, de notre avis, devrait constituer la pierre d'assise de la planification éducative du plan de rattrapage. À cet effet, elles recommandent la mise en place d'une table de concertation nationale en santé mentale et la désignation de responsables de dossiers au niveau local, régional et national.

L'étroite collaboration qui s'est établie entre les centres de services scolaires et les partenaires du réseau de la santé est un gage de succès qu'il importe de souligner et de valoriser. Cette précieuse collaboration doit se poursuivre, voire s'enrichir au fil des prochaines années. Par ailleurs, une bonification des mesures budgétaires liées au climat scolaire et au soutien à la persévérance s'avère nécessaire afin de permettre une réponse aux besoins des jeunes et des adultes qui ont été exacerbés par la pandémie. Ainsi, les investissements pour les mesures « Accroche-toi... » pour la FGA-FP doivent être maintenus, et même bonifiés. Par ailleurs, la FCSSQ et l'ADGSQ sont d'avis que la réussite scolaire doit nécessairement s'appuyer sur les recommandations de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation « *Le bien-être des enfants à l'école : faisons nos devoirs* ».

Recommandations – Axe 3 :

- Déterminer l'axe 3 comme étant la pierre d'assise du plan de rattrapage scolaire;
- S'assurer de maintenir et d'enrichir les mécanismes de collaboration existants entre le MSSS et le MEQ;
- Mettre sur pied une Table de concertation nationale en santé mentale;
- Accroître le soutien en santé mentale pour les élèves;
- Bonifier la mesure budgétaire liée au climat scolaire (15031) et les mesures de soutien à la persévérance (regroupement de mesures 15020);
- Bonifier les mesures « Accroche-toi en FP » et « Accroche-toi en FGA »;
- S'appuyer sur les recommandations de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation « *Le bien-être des enfants à l'école : faisons nos devoirs* »

EN CONCLUSION... UNE INITIATIVE À ENVISAGER

Convaincus de l'importance d'appuyer les orientations gouvernementales en matière d'éducation sur l'état des connaissances scientifiques et des pratiques avérées pour l'ensemble des acteurs de la réussite éducative au Québec et d'assurer une veille scientifique à cet égard, nous soutenons la création d'un institut national d'excellence en éducation. Dans l'optique de créer une relation de proximité avec tous les acteurs des groupes concernés par l'éducation, de susciter un partage d'expertise ainsi que de soutenir une réflexion collective et collaborative, nous croyons qu'il s'avère essentiel que notre société puisse se doter d'un organisme phare qui saura veiller sur la réussite éducative de chacun des élèves qui nous est confié.